

APPEL D'OFFRES

ÉVÉNEMENTS DUNAMIS

Description du projet

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval organise deux activités dans le cadre de son concours Dunamis, soient le cocktail des finalistes et le Gala. Ces événements se tiendront respectivement le 7 février et le 11 avril 2019. Pour ces événements, la Chambre souhaite retenir les services d'une salle de réception ou de toute autre espace se prêtant aux exigences.

EXIGENCES

COCKTAIL DES FINALISTES

- Date : jeudi 7 février 2019
- Heure : 17h à 20h
- Format cocktail dînatoire : 10 bouchées par personne, vins blanc et rouge, eau minérale
- Estrade de 36 X 18 pieds avec *catwalk*
- Tables bistro
- Lutrin
- Inclure certains éléments de décoration selon le thème (ex : nappes, tapis rouge, rideaux, etc.)
- Nombre de participations : environ 150
La Chambre confirmera le nombre de participants, 48h à l'avance
- L'équipe technique fait le montage en début d'après-midi

GALA DUNAMIS

- Date : jeudi 11 avril 2018
- Heure de l'événement : 17h à 22h30
- Cocktail : 17h à 18h : 5 bouchées/personne, vin mousseux, vins rouge et blanc et eau minérale
- Banquet : 18h à 22h00, 3 services, vins rouge et blanc. Proposition de menus axés sur les produits locaux (devra fournir la liste des fournisseurs)
- Nombre de participants : entre 350 et 500.
La Chambre confirmera le nombre de participants, 48h à l'avance.
- 4 loges
- 2 lutrins
- Estrade de 40 pieds avec *catwalk*
- Inclure certains éléments de décoration selon le thème (ex : nappes, tapis rouge, rideaux, etc.)
- Une salle pour servir un repas à environ 30 personnes.
La Chambre confirmera le nombre de participants, 48h à l'avance.
- L'équipe technique débute le montage la veille de l'événement.
- Des répétitions générales auront lieu toute la journée du Gala
- Vestiaire pour les invités
- Stationnement

La Chambre est également ouverte à recevoir des offres présentant des propositions de partenariat.

La Chambre est ouverte à ce que les deux événements ci-dessus ne soient pas au même endroit.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent être **membres en règle** de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Les soumissions devront être reçues au plus tard le 25 juillet 2018 par courriel à l'adresse gdufour@ccilaval.qc.ca.

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, veuillez communiquer avec :
D'ici au 13 juillet : Mme Khadija Solgui : ksolgui@ccilaval.qc.ca
Du 17 au 25 juillet : Mme Geneviève Dufour : gdufour@ccilaval.qc.ca.
